

Commune de AISEAU-PRESLES	Code INS	52074
Budget de l'exercice:		2018

Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW.DGO5.

Rapport de la Commission Budgétaire

Application de l'art.12 du R.G.C.C.



Commune de : AISEAU-PRESLES	Tableau calculé sur les données suivantes:	
Adresse de l'administration: Rue Président John Kennedy 150 6250 AISEAU-PRESLES	Dernier compte arrêté, exercice:	2016
Adresse du site internet: www.aiseau-presles.be	Budget initial de l'exercice:	2018
	Service Ordinaire, modification budgétaire no:	0
	Service Extraordinaire, modification budgétaire no:	0

Personnes de contact dans les services:

Directeur Général:	JULIE DURR	
Tél:	71260601	
Fax:	71260609	
Email:	j.durr@aiseau-presles.be	
Directeur Financier:	Nathalie COELST	
Tél:	71260632	
Fax:	71260629	
Email:	n.coelst@aiseau-presles.be	

Membres de la Commission budgétaire:

Noms	Titres
COELST NATHALIE	DF
DURR JULIE	DGf
GRENIER DOMINIQUE	ECHEVIN DES FINANCES

0
1
2

Tableau de synthèse du service ordinaire, (classification économique)

Exercice budgétaire:	2018
Année du dernier compte arrêté:	2016

Modification no:	0
------------------	---

DEPENSES ORDINAIRES

	Résultats des comptes d'exercice					Budget initial N-1 2017	Budget initial 2018	Budget après dernière M.B. 2018
	2011	2012	2013	2014	2015			
Personnel (*)	4.616.473,49	4.812.661,91	4.881.523,69	4.811.268,15	4.706.161,29	5.122.599,05	5.472.793,29	-
Fonctionnement	1.198.243,89	1.221.105,24	1.232.015,09	1.293.760,28	1.413.374,77	1.675.349,59	1.937.544,34	-
Transferts	4.324.661,10	4.631.429,41	4.811.184,06	4.763.482,96	5.195.337,87	4.973.312,91	5.038.560,63	-
Dette	1.747.603,95	1.588.664,14	1.567.125,27	1.646.129,92	1.574.155,85	1.420.179,56	1.837.763,29	-
Prélèvements	17.303,75	-	-	-	-	-	-	-
Total (exercice propre)	11.904.466,19	12.253.860,70	12.491.848,31	12.514.041,31	12.869.079,73	13.191.441,11	14.286.701,55	-
Exercices antérieurs	719.384,98	586.661,72	423.349,69	840.676,45	1.060.195,04	102.896,80	17.441,60	-
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	12.620.871,17	12.840.522,42	12.915.198,00	13.354.717,76	13.948.274,82	13.294.277,91	14.304.143,05	-

RECETTES ORDINAIRES

	Résultats des comptes d'exercice					Budget initial N-1 2017	Budget initial 2018	Budget après dernière M.B. 2018
	2011	2012	2013	2014	2015			
Prestation	393.001,36	394.885,17	411.357,69	443.098,63	426.358,33	451.808,09	576.487,37	-
Transferts (*)	10.759.821,66	11.028.945,83	11.621.199,00	10.038.482,46	12.102.111,93	13.269.875,76	13.606.956,91	-
Dette	378.930,68	337.602,22	345.801,22	299.113,82	223.706,29	248.921,34	292.791,94	-
Prélèvements	131.666,68	100.000,00	37.464,17	50.294,42	-	-	-	-
Total (exercice propre)	11.663.320,58	11.861.433,22	12.415.822,08	10.770.987,33	12.752.176,55	13.853.263,07	14.476.236,22	-
Exercices antérieurs	3.271.075,63	3.119.046,23	2.996.584,90	3.273.512,76	1.482.286,41	846.299,11	1.436.477,81	-
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	14.934.396,21	14.980.479,45	15.412.406,98	14.044.500,09	14.234.462,96	14.816.904,30	15.912.714,03	-

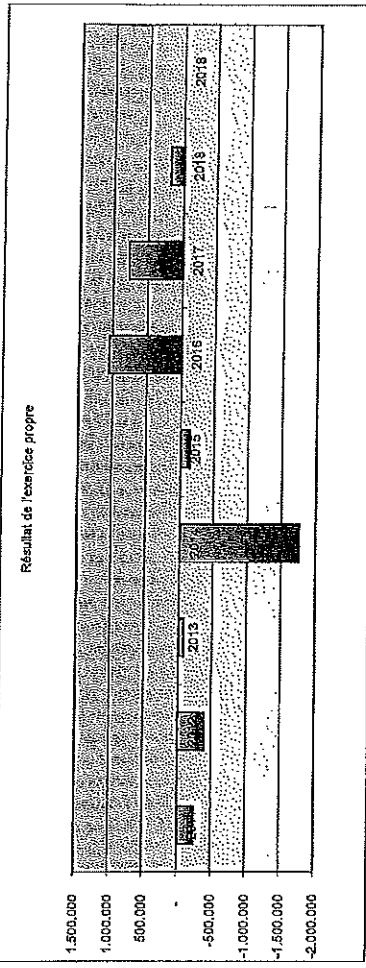
(*): hors dépenses et recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

Evolution des résultats	Evolution des résultats					2017	2018	2018
	2011	2012	2013	2014	2015			
Exercice propre	241.166	392.427	76.026	1.743.054	136.903	779.164	189.535	-
Global	12.620.871,17	12.840.522,42	12.915.198,00	13.354.717,76	13.948.274,82	13.294.277,91	14.304.143,05	-

Calcul des écarts

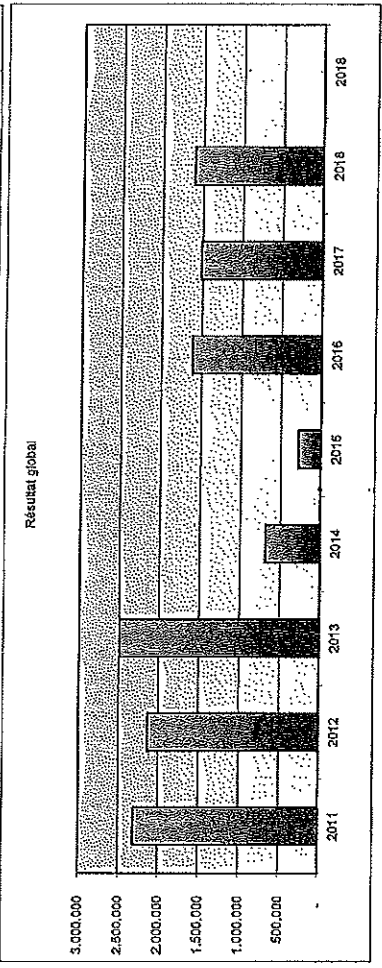
Dépenses ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Personnel(*)	350.194,24	-	621.334,86	-
Fonctionnement	262.194,75	-	484.030,82	-
Transferts	65.267,72	-	36.397,38	-
Dettes	417.603,73	-	354.679,17	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (exercice propre)	1.095.260,44	-	1.496.442,23	-
Exercices antérieurs	85.395,30	-	1.167.909,49	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total général	1.009.655,74	-	328.532,74	-



Recettes ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Prestation	124.679,28	-	159.617,50	-
Transferts(*)	337.081,15	-	396.480,94	-
Dettes	43.870,60	-	66.874,71	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (exercice propre)	505.631,03	-	622.973,15	-
Exercices antérieurs	590.178,70	-	282.276,81	-
Prélèvements	-	-	19.229,89	-
Total général	1.095.809,73	-	321.466,45	-



Justification succincte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)

Dépenses ordinaires

Personnel	Recrutement de deux niveaux A, deux mises à la pension avec pour l'une des personnes un remplacement par une personne avec une échelle inférieure. Recrutement envisagé d'un fossoyeur et d'un ouvrier polyvalent, d'un agent D7 pour faire fonction de conducteur des travaux, remplacement d'une demi-année d'un agent D10 par un D7. Prévision également du recrutement d'une personne au service AME (4/5ème, 1 mi-temps et une personne en maladie durée) pour la partie administrative. Certaines personnes en disponibilité actuellement sont reprises en temps plein à 100%. Une indexation a également été prévue afin de ne pas avoir la surprise de l'an dernier et la nécessité de devoir majorer en MB.
Fonctionnement	Dépense doublée au niveau des ALE pour les surveillances des repas de midi, majoration importante au niveau de l'informatique (nouvel hébergement des boîtes mail, nouveaux contrats suite au changement de logiciel pour la population), diminution pour le service médical car réduction du nombre de jours de la personne d'Arista à la demande du conseiller en prévention, majoration des frais liés à la prévention et au bien-être (formations), frais pour les élections, les prestations de tiers pour les bâtiments sont à la hausse car différents contrôles à réaliser et maintenances ordinaires diverses, majoration pour la masse d'habillement (entretien prévu dans marché), crédits pour le déplacement et entretien réseau électrique, frais de transport scolaires pour pallier à l'absence éventuelle du car pendant la durée nécessaire au marché pour la nouvelle acquisition, certains frais au niveau des écoles sont majorés car l'école de Roselies fonctionnera à nouveau 10 mois. Au niveau es fonctions éducation populaire et arts (76-77-78), importante augmentation liée à la tenue de différents événements ponctuels pour la jeunesse, la culture, les sports. Le salon de la santé est sorti du plan de cohésion sociale La fonction 849 est également impactée par le maintien de l'inscription du projet Vivre ensemble. A défaut d'information liée à ce projet lancé en 2016, et des difficultés rencontrées par la prévision de crédits en modification budgétaire, il a été décidé de maintenir l'équilibre entre les dépenses et les recettes mais d'avoir des postes ouverts. Ils seront éventuellement supprimés en modification budgétaire. Majoration de certains postes de la biométhanisation pour l'entretien de l'unité
Transfert	Peu de changement pour les dépenses de transfert. Les bonis dégagés par le CPAS et la Zone de polices devrait permettre le maintien des dotations au montant 2017.
Dette	Explosion des dépenses de dette liées aux nombreux projets d'investissement déjà décidés et entraînés et de projets futurs importants notamment en matière de voirie.

Recettes ordinaires

Prestation	La principale variation en notre faveur provient de l'inscription de la recette de certificats verts (accord reçu)
transfert	Evolution positive du fonds des communes. Au niveau de l'impôt local, pas de majoration de taux mais impact positif du contrôle effectué par Igratec et du montant versé en compensation par la RW dans le cadre du plan Marshal. Il y a également l'influence de la subvention maintenue en équilibre avec les dépenses pour le projet anti-triadicalisation.
Dette	Majoration des dividendes à percevoir pour le secteur électricité de l'IPFH

Tableau de synthèse du service extraordinaire (classification économique)

Exercice budgétaire:	2018
Année du dernier compte arrêté:	2016

Modification no:	0
------------------	---

DEPENSES EXTRAORDINAIRES									
Résultats des comptes d'exercice									
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Budget initial N-1	Budget initial	Budget après dernière M.B.
							2017	2018	2018
Transferts	167.491,81	-	18.434,26	406.740,00	455.301,05	394.128,68	25.000,00	51.000,00	-
Investissements	4.448.488,77	1.474.336,65	1.046.618,49	3.609.915,45	2.952.480,61	2.079.002,11	5.938.243,78	6.198.643,00	-
Dette	447.487,91	1.701,71	1.888,00	22.349,27	16.077,20	8.972,50	25.697,65	38.458,00	-
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (exercice propre)	5.063.478,49	1.475.036,36	1.064.750,75	4.038.998,72	3.413.858,86	2.482.103,29	5.988.941,73	6.288.101,00	-
Exercices antérieurs	2.419.293,07	5.240.832,72	4.314.195,48	3.706.847,24	4.175.307,34	6.300.887,40	1.153.412,86	1.170.000,00	-
Prélèvements	530.034,46	150.804,44	88.486,14	952.239,92	307.179,37	96.072,66	423.088,75	143.088,75	-
Total général	8.012.746,02	6.887.674,92	5.467.432,37	8.698.085,88	7.896.345,57	8.879.073,35	7.566.443,34	6.601.189,75	-

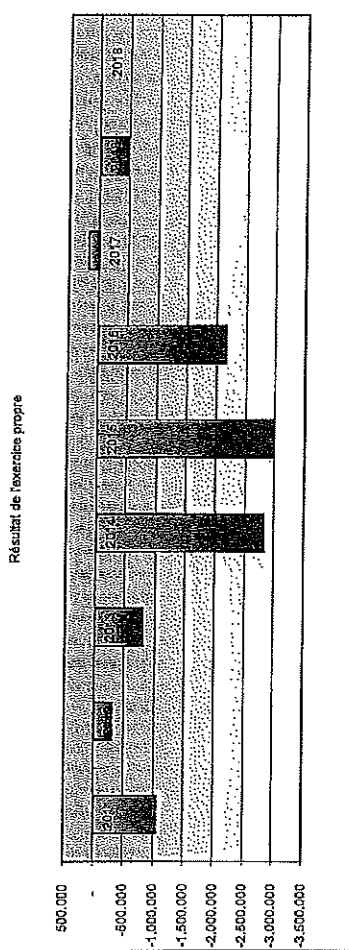
RECETTES EXTRAORDINAIRES									
Résultats des comptes d'exercice									
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Budget initial N-1	Budget initial	Budget après dernière M.B.
							2017	2018	2018
Transferts	3.069.781,38	384.258,25	254.935,84	719.572,85	25.780,41	269.538,07	3.913.235,00	3.603.654,00	-
Investissements	486.756,00	67.083,00	260.198,00	260.198,00	125.000,00	4.000,00	143.088,75	143.088,75	-
Dette	460.454,81	714.744,97	-	284.249,33	272.568,00	57.888,91	2.102.120,52	2.085.627,00	-
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (exercice propre)	4.026.992,19	1.176.089,22	254.935,84	1.214.021,18	423.346,41	331.436,98	6.158.444,27	5.832.369,75	-
Exercices antérieurs	4.443.669,69	6.630.939,34	6.436.752,52	6.371.390,21	6.281.825,35	7.133.621,47	4.230.851,62	3.263.652,11	-
Prélèvements	742.805,32	118.439,01	311.148,06	217.174,26	251.738,50	704.172,30	121.825,66	598.820,00	-
Total général	9.213.667,20	7.926.466,57	7.002.836,42	7.802.585,65	6.966.910,26	8.169.230,75	10.511.121,55	9.694.841,86	-

Evolution des résultats									
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018
Exercice propre	1.036.486	299.949	808.815	2.824.978	2.980.512	2.150.666	189.503	456.731	-
Global	220.092,19	1.059.922	1.595.404	895.509	329.935	709.943	2.945.678	3.093.652	-

Calcul des écarts

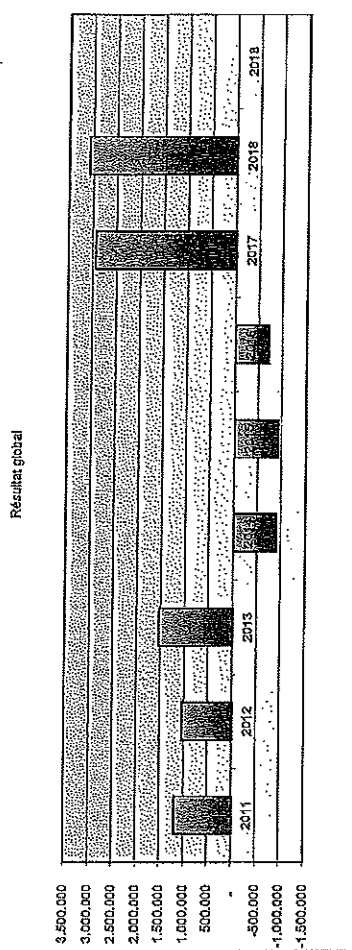
Dépenses extraordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Transferts	26.000,00	-	343.128,68	-
Investissements	260.399,22	-	4.119.640,89	-
Dettes	12.760,05	-	29.485,50	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (exercice propre)	299.159,27	-	3.805.997,71	-
Exercices antérieurs	983.412,86	-	6.130.897,40	-
Prélèvements	280.000,00	-	47.015,09	-
Total général	964.253,59	-	2.277.883,60	-



Recettes extraordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Transferts	909.581,00	-	3.334.115,93	-
Investissements	-	-	139.088,75	-
Dettes	16.493,52	-	2.027.728,09	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (exercice propre)	926.074,52	-	5.500.932,77	-
Exercices antérieurs	997.199,51	-	3.899.989,36	-
Prélèvements	476.964,34	-	105.352,30	-
Total général	816.279,69	-	1.525.611,11	-



Justification succincte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)

Dépenses extraordinaires

Transferts	
Investissements	
Dette	
Prélèvements	

Recettes extraordinaires




Transferts	
Investissements	
Dette	
Prélèvements	

Avis de légalité:

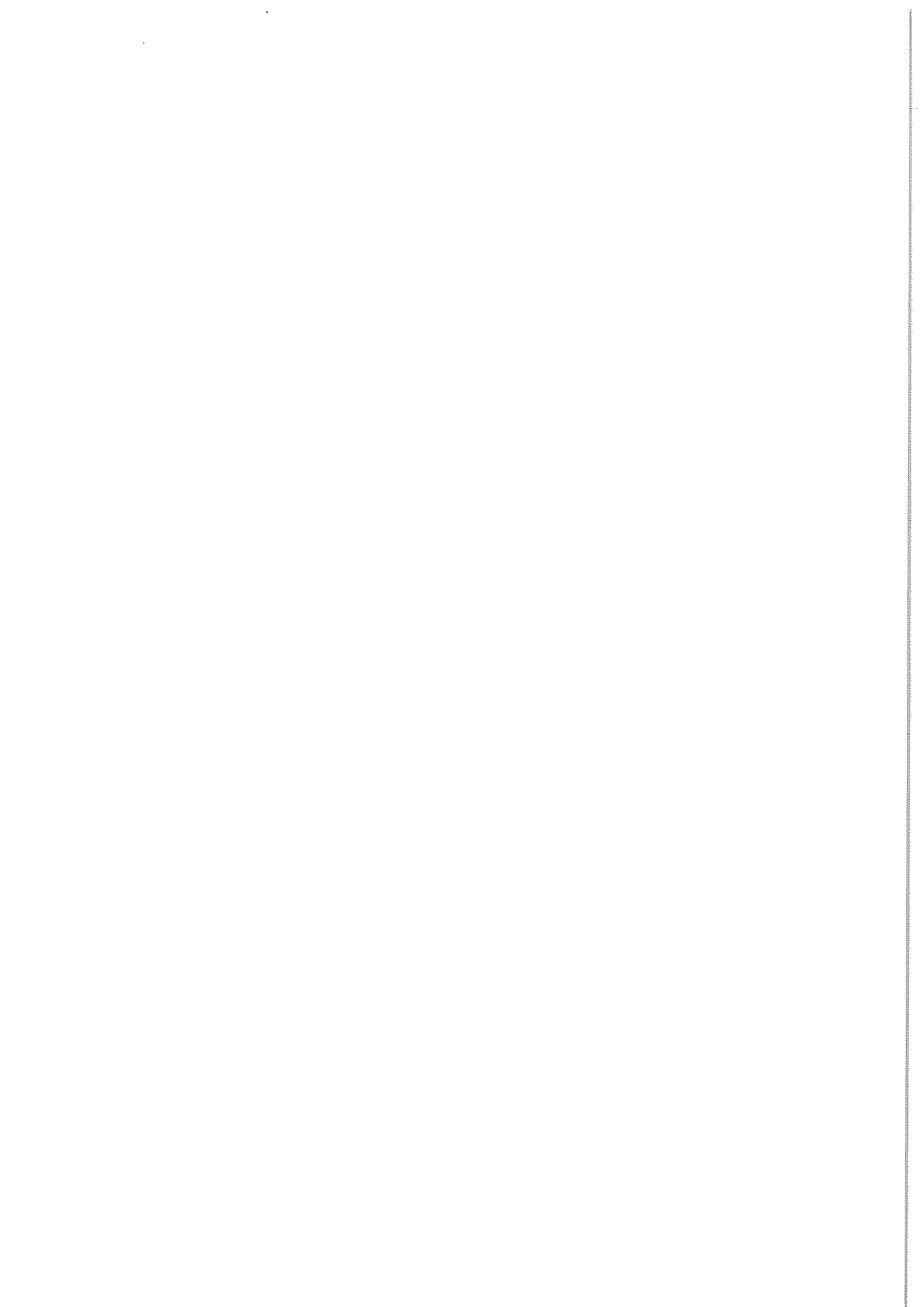
Sauf erreur, ou omission involontaire, les signataires du présent rapport estiment que le projet budgétaire qui leur a été soumis, respecte les dispositions budgétaires et comptables des lois, décrets, et règlements;

Les recommandations de la circulaire budgétaire, dont chaque participant a pu prendre connaissance, ont été suivies: Oui.

Avis individuels des participants

Noms:	Remarques et avis individuels:	Signatures
Coelst Nathalie	<p>Ce projet de budget démarre de la MB1/2017, la deuxième étant à l'approbation. Ce budget est ambitieux tant au niveau des dépenses de personnel engagées, que des événements à venir et des investissements projetés. Le bon à l'exercice propre n'est pas important mais il se base sur des chiffres vérifiés en fonction des éléments connus au moment de sa réalisation. Bien évidemment, il ne nous permet pas de constituer des provisions éventuelles pour diminuer l'impact de la décision de dégrèvement pour Aperam mais serait-ce réaliste de ne pas étoffer le cadre du personnel quand on connaît le nombre de départs à brève échéance. Malgré ces recrutements, subsistent les problèmes liés à l'unicité de certaines fonctions : informaticien, agent constateur. Tous les départs en "pré-retraite" ne sont pas non plus couverts. Les dépenses de fonctionnement sont en hausse par nécessité de couvrir les entretiens des systèmes mis en place (tant en informatique, qu'en matière de sécurité). Les impôts sont maintenus aux taux de 2017.</p> <p>Nos dotations aux entités consolidées ne progressent ni pour le CPAS ni pour la zone de police. La partie la plus problématique à mon sens est notre endettement. Mais faut-il renoncer à des investissements fortement subsidiés? Peut-on se permettre de ne pas s'engager dans des projets qui doivent être rentables dans le long terme en matière énergétique? L'opportunité de ces décisions ne m'incombe pas. Mais en tant que conseiller financier, j'aurais profondément tendance à freiner les projets qui n'entraînent pas dans nos missions de base, à savoir : le maintien en bon état de nos voiries, l'entretien du patrimoine existant. Les majorations de bon nombre de nos projets pour des problèmes de pollution m'interpellent : les normes en région wallonne ne sont-elles pas trop strictes? J'espère que nous pourrions constituer une réserve en réalisant la vente des terrains des projets SAR en cours et ce afin de limiter le recours à l'emprunt dans l'avenir.</p>	
DUAR Julie	<p>Voir rapport politique général. Avis hérité via précédent document</p>	
BRENÉE Dominique	<p>Voir rapport en hausse du conseil dont copie en annexe</p>	

Date du rapport:



Dominique GRENIER
Echevin des Finances

RAPPORT SUR LE BUDGET 2018

Pour rappel, le budget communal traduit en chiffre les intentions politiques que la majorité se propose de réaliser durant l'année 2018. Les montants prévus aux différents postes budgétaires par le collège communal représentent le crédit maximum autorisé pour tel ou tel poste.

Il y a lieu de retenir prioritairement :

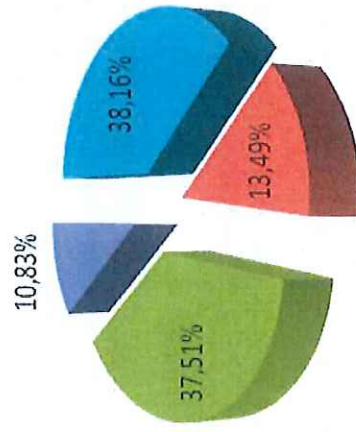
AU SERVICE ORDINAIRE

Le budget 2018 présente un boni de 1.608.571€. Ce boni se compose d'une part du boni des exercices antérieurs pour un montant de 1.419.036€ et d'autre part d'un boni de 189.535€ à l'exercice propre.

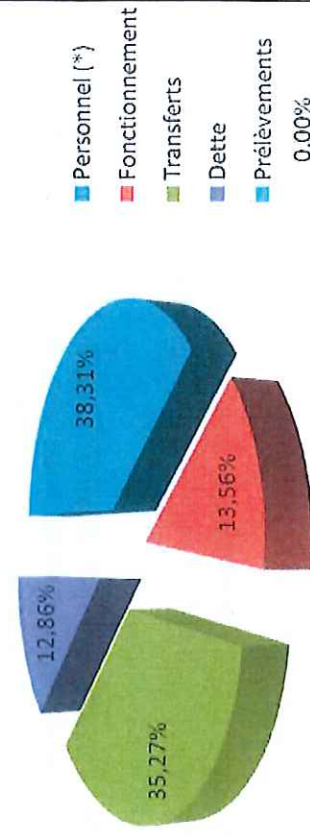
Pour les dépenses ordinaires (les dépenses courantes de la commune):

Le total des dépenses ordinaires s'élève à 14.286.701€ contre 13.522.737€ par rapport à la MB n°1 de 2017 (13.600.281€ par rapport au MB n°2 de 2017), soit une augmentation de 5,65% (763.964€). Par habitant, cette contribution s'élève en moyenne à 1.311,91€ contre 1.240,62€ en 2017. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, cela représente en moyenne 1.406,5€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne).

D.O. ventilation économique mb1 2017



D.O. ventilation économique 2018



(*): Hors dépenses enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Dépenses de personnel

Avec une part de 38,31%, les dépenses de personnel occupent la part prépondérante des dépenses totales du budget et restent stable en proportion des autres dépenses. En passant de 5.160.336€ à 5.472.793€, elles augmentent de 312.457€ par rapport à la MB n°1 de 2017.

Elles s'élèvent à 502.55€ (au lieu de 473,43€ en MB 1 de 2017) par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, les dépenses de personnel budgétisées représentent en moyenne 39,9% des dépenses totales, soit 560,7€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne).

Pour 2018, nous avons une augmentation de 6,05% des dépenses de personnel par rapport à la MB n°1 de 2017. Cette augmentation provient essentiellement de l'ensemble des salaires du personnel et des crédits qui ont été prévus au budget pour répondre aux besoins d'engagement rencontrés lors du nouvel organigramme voté en 2016. Engagement de 7 personnes : 1 chef de bureau A1 pour l'état civil population et secrétariat (12 mois, 63.000€), 2 employés D7 CVL (1 une année complète et l'autre 1/2 année, +68.000€), 1 ouvrier polyvalent D4 et 1 fossoyeur D4 (1/2 année chacun en 2018, +37.500€), 1 employé D4 AME (12 mois, +38.000 €), 1 employé D4 population (12 mois, +38.000 €). Cette hausse résulte également de l'indexation de 1% prévue sur les salaires en 2018

Cette augmentation est limitée par le départ naturel de 2 agent du service Cadre de vie et logistique (CVL).

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Les dépenses de fonctionnement :

Nous enregistrons une augmentation des dépenses de fonctionnement de 112.705€ (+6,18%) par rapport à la MB 1 de 2017 (1.824.839€). Elles s'élevèrent à 1.937.544€ en 2017, soit € 177,92€ par habitant (13,56% des dépenses totales du budget). Selon l'étude de BELFIUS Banque; relative aux budgets 2017, les dépenses de fonctionnement représentent en moyenne 14% des dépenses totales, soit 231,5€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne.

Pour 2018, l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement résulte essentiellement :

- au 123 Administration générale: frais de formation politique de prévention accidents de travail et bien-être (+22.700€) et frais pour les élections (+10.000€)
- au 499 Communications - Voies navigables: prestations de 1/3 pour bâtiment (+6.000€); entretien et consommation réseau éclairage public (+5.000€); entretien et déplacement réseau électricité (+10.000€)
- au 729 enseignement: prestations de 1/3 incendie, télésurveillance pour bâtiment (+9.000€); chauffage, électricité, eau (+11.000€)
- au 789 éducation populaire et arts: réalisation d'événements pour la jeunesse, la culture et le sport (+28.000€)
- au 879 Santé publique et hygiène publique: prestations de 1/3 pour biométhanisation (+21.000€), achat matière et électricité pour biométhanisation (+13.000€), prestations de 1/3 analyse et entretiens divers (+3.000€) et rétrocession et rempli de caveau (+2.000€)

Les dépenses de transferts

Les dépenses de transferts constituent par ordre d'importance la 2ème catégorie de dépenses ordinaires. Elles représentent 35,27% des dépenses et s'élevaient à 462,68€ par habitant, soit un poids relatif plus élevé que la moyenne des budgets 2017 pour les 262 communes de la Région Wallonne (437,9€ par habitant et 31% du total des dépenses ordinaires: Source étude Belfius Banque).

Les principaux postes par rapport au budget de 2018 sont :

- Diminution de 30.164,32€ du subside octroyé à la RCA (attention R.O. de prestation en moins 12.000€ convention de MâD HM à titre gratuit et D. extra.). Les dépenses s'élevaient à 14,14€ par habitant si on retire la recette de 26298€.
- La dotation à la zone de **police** est identique à celle de 2017 (1.520.915,32 €). Elles s'élevaient à 139,66€ par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, les dépenses de dotation aux zones de **police** représentent en moyenne 138€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne.
- Pour la **zone de secours**, vu l'accord sur la répartition des dotations, le crédit 2018 est de 594.731,40€ donc identique à celui de 2017. Si on enlève la recette provinciale, nous obtenons € 555.073,36 en 2018 contre € 553.658,40. Nous avons donc une légère augmentation suite à une diminution de l'intervention provinciale. Les dépenses s'élevaient à 50,97€ par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, les dépenses de dotation aux **zones de secours** représentent en moyenne 56€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne.
- Diminution (-4.850,19€) de la contribution demandée par les 5 **Fabriques d'église** 133.061,92€ au lieu de 137.912,11€ en MB 1 de 2017 (malgré l'augmentation de 5.000€ de la FE st Martin à Aiseau). Les dépenses s'élevaient à 12,22€ par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, les dépenses aux **Fabriques d'église** représentent en moyenne 8€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne.
- La majoration de 7.374,19€ du crédit pour la gestion des déchets par l'**ICDI (763.890€ en 2018)**.
- l'intervention au **CPAS** pour 2018 est de 1.548.000,00 € donc identique par rapport à la MB 1 de 2017. Les dépenses s'élevaient à 142,15€ par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, les dépenses de transfert budgétisées vers les CPAS représentent en moyenne 138€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne.

Suite à la diminution du subside ordinaire octroyé à la RCA et de l'intervention dans les F.E. et au maintien du niveau des interventions au niveau des services « incendie » et de police Les dépenses de transferts diminuent de 34.263€ par rapport à la MB 1 de 2017 et passent à 5.038.580€ en 2018.

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Les dépenses de dette

Les dépenses de dette, qui englobent à la fois les remboursements de capital et les charges d'intérêts, constituent par ordre d'importance la 4^{ème} catégorie de dépenses ordinaires.

Elles augmentent de 373.065,73€ par rapport à la MB 1 de 2017. Nous passons de 1.464.717,56€ à 1.837.783,29€ en 2018, soit 168,76€ par habitant (12,86% des dépenses totales). Source étude BELFIUS Banque; en moyenne sur les budgets 2017 pour les 262 communes de la Région Wallonne, Les dépenses de dette s'élèvent à 12,12% des dépenses totales et, cela représente en moyenne 170,40€ par habitant.

Cette augmentation s'explique par le nombre d'emprunts contractés en 2017 mais également par ceux prévu pour les projets d'investissement de 2018.

Dépenses de Prélèvement

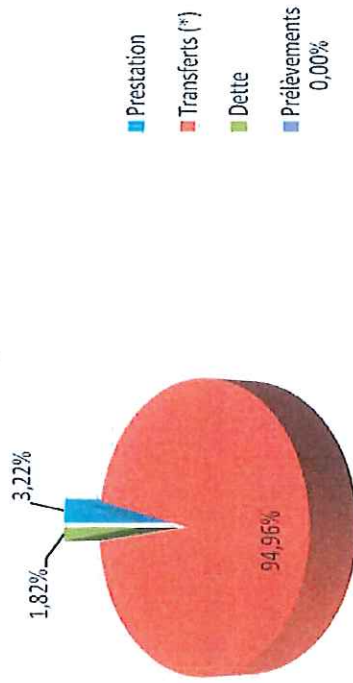
Il n'y a pas de dépenses de Prélèvement prévue en 2018 comme en 2017.

Pour ce qui concerne les recettes ordinaires :

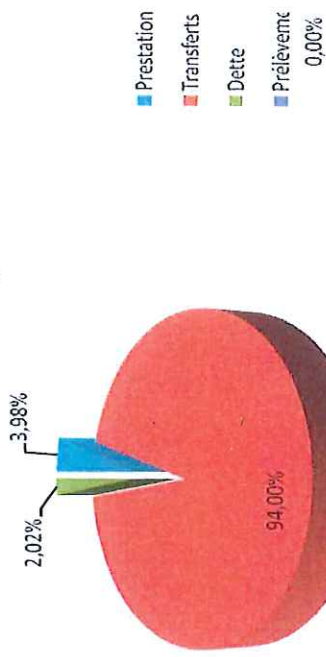
Afin d'être à même de réaliser ses différentes missions et de subvenir aux diverses dépenses qui découlent de celles-ci, la commune perçoit différents types de recettes.

Le total des recettes ordinaires passe de 14.035.031€ à 14.476.236 € en 2018 (+3,14%) par rapport à la MB 1 de 2017 (14.115.716€ par rapport au MB n°2 de 2017). Par habitant, cette contribution s'élève en moyenne à 1.329,31€ en 2018 contre € 1.287,62€ en 2017. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, cela représente en moyenne 1.426€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne).

R.O. ventilation économique MB1 2017



R.O. ventilation économique 2018



(*): Hors recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

Recettes de prestations

Les recettes de prestations augmentent de 124.679€ (+27.60%) par rapport à la MB 1 de 2017. Elles passent de 451808,09 € à 576487,37 € en 2018. Elles représentent 3,98% des recettes totales du budget. Elles s'élèvent à 52,94€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, cela représente en moyenne 113,26€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne). Cette augmentation s'explique essentiellement par l'inscription des recettes de la bio (produit des certificats verts 107.438€ + ventes électricités sur le réseau 10.991€). Elles sont inscrites puisque nous avons obtenu la certification d'AIB Vinçotte.

Recettes de transferts

Au niveau global, les recettes de transferts sont en augmentation de 279.710€ par rapport à la MB 1 de 2017. Elles se chiffrent à 13.606.956,91 € en 2018, soit 1.248,49€ par habitant.

Ces recettes de «transferts» représentent 94% des recettes totales. Elles constituent de loin la principale catégorie de recettes ordinaires.

- 56,95% provient de la fiscalité (7.748.856€ en 2018 contre 7.782.841€ en 2017 donc une diminution de 33.985€), constituées de 68,45% par les taxes additionnelles (5.304.064€ soit 487,06€ par habitant) et 31,55% par les taxes locales (2.444.791€ soit 224,50€ par habitant¹).

Les taxes additionnelles se répartissent comme suit :

- IPP: elles passent de 2.760.220,41€ en 2017 à 2.731.185,09€ en 2018, soit une diminution de 29.035 €². Cela représente 250,80€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 269€ pour les 262 communes de la Région Wallonne).

¹ Si on enlève le complément régional de 765.451,58€, nous obtenons 154,21€ par habitant de taxes locales au lieu de 224,50€ (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, cela représente en moyenne 160€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne)..

² Le taux pour l'exercice d'imposition 2018 en matière d'additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques reste inchangé par rapport à l'exercice d'imposition de 2017 (8,5%). Le taux moyen de la taxe additionnelle à l'IPP pour les 262 communes de la Région Wallonne est de 7,83%.

- PRI : elles passent de 2.387.748,93€ en 2017 à 2.435.941,56€ en 2018, soit une augmentation de 48.192,63€. Cela représente 223,69€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, cela représente en moyenne 422€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne).

- Autres additionnelles : elles passent de 132.521,67€ en 2017 à 136.937,96 en 2018, soit une augmentation de 4.416,29€. Cela représente 12,57€ par habitant. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2016, cela représente en moyenne 12€ par habitant pour les 262 communes de la Région Wallonne).

Les **taxes locales** diminuent de 57.559,22€. Cette diminution est due essentiellement à la taxe sur la force motrice (-49.316,52€) et à la taxe sur les enseignes et publicités assimilées (-7.188,60€).

- 27,44% provient de la dotation du Fonds des communes. Il passe de 3.733.925€ en 2017 à 3.935.360€ en 2018, soit une augmentation de 201.435€. Cela représente 342,88€ par habitant;

- 14,13% provient de subsides, d'aide exceptionnelle³ ou de remboursements d'assurances. Cela représente 176,56€ par habitant

Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2017, les recettes provenant des dotations et des subsides représentent en moyenne 575€ par habitant les 262 communes de la Région Wallonne contre 519,44 par habitant à Aiseau-Preles;

³ AIDE EXCEPTIONNELLE RECONSTRUCTION DES HALLS 60.567,91€

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Recettes de dettes

Les recettes de dettes sont en augmentation (36.815,72€ de plus par rapport à la MB 1 de 2017). Elles passent de 255.976,22 € en 2017 à 292.791,94€ en 2018. Elles représentent 2,02% des recettes totales du budget.

Cette augmentation s'explique par la majoration des dividendes de participation dans le secteur de l'électricité (I.E.C.H. +39.815,72€) diminuée par la baisse des intérêts sur compte courant (-3.000€).

Recettes de prélèvements

Il n'y a pas de recettes de Prélèvement prévue en 2018.

AU SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le résultat global (ex 2018 + ex antérieurs) présente un boni de 3.093.652€ à l'extraordinaire avec un mali de 455.731€ à l'exercice propre.

Les investissements prévus en 2018 s'élèvent à 5.100.403,05€ sans oublier les 1.187.697,95€ des dossiers antérieurs qui seront engagés en 2018 (mur soutènement rue de la brasserie 112.000€, assainissement parcelle 50.000€, rue d'Oignies 1.000.000€).

Sur les 6.288.101€ d'investissements, un montant de 3.863.669€ sera subsidié et le solde qui représente la part assumée par la commune sera financé par un recours à l'emprunt de 2.930.803€ d'une part et d'autre part l'utilisation de fonds de réserve (autofinancement) pour 598.820€.

Liste des investissements inscrits à l'extraordinaire pour 2018:

2018	INVEST	SUB	EMPRUNT	FDS RESERVE
1	renovation énergétique écoles aiseau centre et presles (installation chauffage, ...)	96.654,00	73.489,00	0,00
2	matériel informatique	0,00	11.500,00	0,00
3	acquisition columbariums	0,00	20.000,00	0,00
4	monument commémoratif fin guerre 14-18	0,00	0,00	2.000,00
5	présentoir plaques identifications cimetièrè	0,00	0,00	2.000,00
6	subside travaux RCA	0,00	0,00	40.000,00
7	acquisition de parcelles	0,00	10.000,00	0,00
8	assainissement et réhabilitation sar soudière	2.800.000,00	0,00	0,00
9	honoraires coordination diverses voiries	0,00	10.000,00	0,00
10	honoraires coordination divers bâtiments	0,00	10.000,00	0,00
11	égouttage exclusif 2018 (honoraires et travaux d'opportunité)	500.000,00	585.000,00	0,00

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

12	honoraires essais préalable voiries	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00	0,00
14	achat signalisation routière	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00	0,00
15	matériel pour le service travaux	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00	0,00
16	matériel pour le plan vert	4.000,00	4.000,00	0,00	0,00	0,00
17	réfection maison communale	45.000,00	0,00	45.000,00	0,00	0,00
18	travaux édifices du culte (églises)	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00	0,00
19	réfection de 2 ponts sur la biesme	160.000,00	0,00	160.000,00	0,00	0,00
20	achat mobilier urbain	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00	0,00
21	équipement centre culturel	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00	0,00
22	inventaire amiante édifices du culte (églises)	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00	0,00
23	maintenance extraordinaire camions	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00
24	maintenance extraordinaire véhicules spéciaux	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00
25	archivage	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00	0,00
26	honoraires et coordinations sar nouvel appel à projet	105.000,00	105.000,00	0,00	0,00	0,00
27	agoraspace cité solaire	11.000,00	0,00	11.000,00	0,00	0,00
28	agoraspace puit st henry	132.000,00	102.000,00	0,00	0,00	30.000,00
29	participation égouttage prioritaire SPGE rue Binon (libération de part E)	1.982,30	1.982,30	0,00	0,00	0,00
30	participation égouttage prioritaire SPGE rues du centre, treux et cité leroux (libération de part E)	10.777,75	10.777,75	0,00	0,00	0,00
31	achat d'un car communal 50 places	300.000,00	0,00	300.000,00	0,00	0,00
	TOTAL	€ 5.100.403,05	€ 3.620.414,05	€ 1.385.989,00	€ 94.000,00	

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

EN CONCLUSION

Dans le cadre de notre **optique à long terme de gestion budgétaire saine en bon père de famille**, les mesures prises antérieurement suite aux décisions **"imposées"** par les autres niveaux de pouvoir, nous permettront de dégager depuis 2015, un boni à l'exercice propre. Pour le **budget 2018, le boni à l'exercice propre est de 189.535€**. Nous obtenons un boni cumulé de 1.608.571€.

Les mesures concernent tout d'abord celles **relatives à la gestion de l'administration communale** et ensuite celles relatives à la **perception des recettes afin de pérenniser la qualité des services publics** actuellement offerts à nos concitoyens.

Au niveau de l'administration communale, nous continuons toujours une **gestion optimale des coûts** par la réalisation d'activités en partenariats publics ou privés.

Nous continuons le renforcement de **l'ensemble des services communaux** pour optimiser l'efficacité et la qualité des services rendus au citoyen. L'engagement de 7 personnes pour répondre aux besoins rencontrés dans notre nouvel organigramme va dans le sens de notre politique de modernisation de la gestion des ressources humaine. Cette politique nous permet de maîtriser les effets de la réforme du financement des pensions du personnel statutaire.

Pour la perception des recettes, sans créer de nouvelles redevances ou taxes, nous maintenons nos taux stables car le risque de perte de recettes du PRI suite aux demandes de dégrèvements demandés par APERAM au SPF FINANCES sur les exercices 2013 et 2014 pèse toujours sur le budget de notre administration (650 000 €). Il y a également l'impact du TAX SHIFT mis en place par le gouvernement fédéral pour la période 2017 à 2021 qui prévoit une perte cumulée de l'ordre de 301.273€ (120.000€ pour 2018) à taux IPP identique. Dans notre décision de maintien des mesures, nous avons tenu compte de l'analyse réalisée au printemps 2017 par beffius research sur l'impact du vieillissement de la population sur le rendement des additionnels communaux à l'IPP à l'horizon 2030 (érosion progressive de la base fiscale communale). Celle-ci montre pour Aiseau-Prezles que notre rendement diminuerait entre 10% et 15%.

L'augmentation de notre dette est ici une bonne nouvelle car elle nous permet de réaliser des investissements pour améliorer notre capital productif de demain en profitant de la faiblesse des taux proposés par les banques. Ces investissements profitent à l'activité économique qui se développe sur notre territoire et aux services rendus aux citoyens. De plus, à court terme, les investissements réalisés dans l'assainissement des SAR comme le puits St Henry et l'émaillerie paître bruyère vont nous permettre d'accumuler des réserves financières afin d'investir à

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

nouveau, et cette fois, sur fonds propres. En cas de hausse des taux, nous pourrions ainsi diminuer notre recours à l'emprunt. Notre démarche s'inscrit pleinement dans la gestion active de notre dette

Notre gestion budgétaire efficace et parcimonieuse combinée à l'optimisation de nos coûts nous permet de finaliser des projets tels que :

- la réfection de la rue d'Oignies;
- la réhabilitation du SAR de la Soudière et du site de la "papeyterie", ce dernier deviendra à terme une annexe du centre culturel qui ouvrira ses portes en début de second semestre 2018.
- l'assainissement des SAR comme le puit St Henry, émaillerie pâtre bruyère qui nous permettront de dégager une plus value financière lors de leur vente.
- mise en place d'un système de caméras mobiles pour lutter contre les dépôts de déchets clandestins.
- l'archivage des documents administratifs (service Finance).
- l'informatisation de l'administration communal.

mais également de poursuivre les projets suivants:

- les travaux d'électricité, de chauffage et de peinture pour l'église d' Oignies et de Roselies et d'étude dite "amiante" dans les églises de l'entité sur base de l'état des lieux effectué en 2016.
 - les travaux de réhabilitation pour la salle de sport Hortent Moraux (moyens extraordinaires fournis à la RCA pour se faire)
 - projets "verts" par la rénovation énergétique des écoles (Aiseau centre)
 - la réfection de 2 ponts sur la biesme.
- et de mettre de nouveaux projets sur pieds:
- les travaux d'opportunité lors de l'égouttage exclusif 2018 de la SPGE dans 3 rues : Campinaire, Labory et Al croix
 - réalisation d'évènements pour la jeunesse, la culture et le sport

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

- création de 2 agoraspaces
- l'acquisition d'un nouveau car communal (50 places)
- réalisation d'un monument commémoratif fin guerre 14-18